EMPLOYEUR
Ville de Saint-Jérôme

Service des travaux publics

Division de la voirie et de la mécanique

Section de la gestion et de l'entretien de la flotte

495, rue Filion

TYPE DE POSTE
Poste cadre
Permanent
(R-368)
Affichage interne et externe

HORAIRE
39 h/semaine

Toutefois, le personnel cadre est appelé à travailler selon les besoins de l'organisation.

RÉMUNÉRATION
Selon l'échelle salariale de la politique de rémunération des cadres en vigueur :
De 81 611 $ à 102 014 $
Classe 3

DATES POUR POSTULER
Du 18 avril au 5 mai 2023

emplois.vsj.ca

CONTREMAÎTRE
Service des travaux publics

Vous désirez faire carrière au sein d'une organisation qui a à cœur ses employés? Vous voulez faire partie d'une équipe dynamique où vous pourrez grandir et enrichir vos connaissances? Vous recherchez un environnement offrant de la reconnaissance et des chances d'avancement? Nous avons des possibilités!

- *Conciliation travail-famille*
- *Horaire de 4 ½ jours/semaine*
- *Régime de retraite (l'un des meilleurs!)*
- *Assurances collectives et autres avantages sociaux compétitifs*

Sous la responsabilité de la du directeur du Service des travaux publics, le contremaître est responsable des travaux d'entretien et de réparation de l'ensemble de la flotte des véhicules. Il organise et supervise la qualité du travail de ses équipes. Il s'assure de l'utilisation performante des ressources humaines, matérielles et financières disponibles.

VOS PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Contrôler le rendement qualitatif et quantitatif de ses subalternes et recommander à son supérieur les mesures à entreprendre;
- Vérifier les feuilles de temps de ses employés, s'assurer d'obtenir les justifications nécessaires dans les cas d'absences et entreprendre les mesures appropriées pour assurer une productivité maximale;
- Rapporter périodiquement à son supérieur l'état d'avancement des travaux dont il a la charge;
- Transmettre à son supérieur les informations requises concernant les ressources humaines;
- Collaborer à la préparation du budget de la Section;
- Contrôler l'évolution des dépenses de son secteur et aviser son supérieur de tout dépassement ou autre anomalie;
- Déterminer les causes des problèmes qui surviennent et prendre les mesures appropriées pour les résoudre;
- Se rendre disponible lors des urgences en rotation· avec les autres contremaîtres (périodes de garde) pour tout type de problème ou de situation difficile pouvant survenir; s'assurer de la présence du personnel requis selon les circonstances;

- Participer à l'élaboration des politiques, des normes, des méthodes et des procédures de travail et en assurer l'application;
- Élaborer un échéancier des travaux à effectuer pendant l'année;
- Assurer une coordination entre les travaux effectués par son personnel et ceux relevant des autres contremaîtres;
- Superviser les travaux effectués par des entrepreneurs dans le cadre des activités de la Section;
- Veiller au respect des dispositions des conventions collectives en vigueur;
- Veiller au développement et à la formation de son personnel;
- S'assurer que les travaux sont exécutés conformément aux mesures de sécurité réglementaires et assumer la responsabilité immédiate des enquêtes d'accident et rapports d'événement en matière de SST;
- Vérifier ou remplir certains rapports requis pour le fonctionnement du Service;
- Préparer les réquisitions d'achat relevant de la Section, déterminer l'appropriation budgétaire et soumettre les formulaires pour approbation, selon la procédure en vigueur;
- Assurer le suivi des requêtes des citoyens et des autres requérants (vérification sur place, rencontre avec le citoyen, élaboration des solutions, travaux correctifs);
- Effectuer tout autre travail nécessaire au bon fonctionnement du Service;
- Préparer des estimations pour divers travaux;
- Remplacer à l'occasion un contremaître ou un supérieur hiérarchique.

TÂCHES SPÉCIFIQUES

- Planifier et coordonner les réparations des véhicules à la carrosserie;
- Communiquer avec l'entreprise privée pour l'entretien du système de radiocommunications;
- Rédiger des devis et des spécifications régissant l'achat d'équipement avec le chef de Division concerné;
- Participer à l'élaboration d'un plan quinquennal d'achats et de remplacement d'équipement;
- Tenir à jour la liste officielle des équipements de la Ville et le dossier de chaque pièce d'équipement en conformité avec le registre des propriétaires et exploitants de véhicules lourds;
- Être en charge de la planification et de l'organisation de l'entretien préventif de l'équipement en conformité avec la Loi 430;
- Vérifier l'équipement neuf lors de sa livraison et s'assure que le tout est conforme aux spécifications requises;
- Analyser les statistiques relatives au coût d'entretien de l'équipement et formuler les recommandations qui s'imposent;
- S'assurer de l'entretien du système de gestion du carburant;
- Surveiller l'exécution des contrats d'entretien de l'équipement confiés à l'entreprise privée;
- Organiser et superviser le travail du pourvoyeur des stocks en collaboration avec la Division des approvisionnements;
- Superviser les travaux des commissionnaires et d'un homme de cour;
- Diriger et aider le commis aux achats et aviseur technique et le conseiller technique (formation);
- Coordonner les inspections annuelles de la SAAQ.

NOTRE CANDIDAT IDÉAL

- Être titulaire d'un diplôme d'études en mécanique ou dans un domaine pertinent. Toute autre combinaison d'études et/ou d'expérience jugée pertinente pourra être considérée;
- Compter de trois à cinq années d'expérience dans un poste de gestion en milieu municipal;
- Démontrer de fortes habiletés en planification opérationnelle et pour les communications orales et écrites;
- Être rigoureux et orienté vers l'atteinte de résultats;
- Connaître l'environnement MS Office;
- Détenir un permis de conduire valide;
- Détenir une carte ASP (un atout).

VOUS AVEZ LE PROFIL RECHERCHÉ?

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature par le biais du site Web de la Ville de Saint--Jérôme, en joignant obligatoirement leur curriculum vitæ ainsi qu'une copie de leur diplôme. Les candidatures doivent être déposées avant **le 5 mai 2023 à 23 h 59**. Des tests pourraient être requis afin d'évaluer les capacités, les compétences et les connaissances des candidats.

La Ville de Saint-Jérôme applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, ces personnes peuvent nous faire part de leurs besoins particuliers en lien avec le processus de sélection pour l'emploi convoité afin de faciliter l'étude de leur candidature. Les outils de sélection peuvent être adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, et ce, à toutes les étapes du processus de recrutement.

Postulez à emplois.vsj.ca

Ville de SAINT-JÉRÔME